©Tchoumi

ÉCAUSSINNES
CITÉ DE L'AMOUR

Bulletin communal

ÉCAUSSINNES

Trimestriel février 2018 47

P.M.SOINS

Soins et prélèvements à domicile

Toilettes
Prise en charge palliative
Injections SC, IM, IV
Perfusions ou Port-à-Cath
Renouvellement de vos pansements
Enlèvement fils ou agrafes
Prises de sang, d'urines et de selles

BRAINE-LE-COMTE, SOIGNIES, ECAUSSINNES

Centrale téléphonique 064/28.50.45

VANDERSCHUEREN Esther 0489/66.61.39
GROSSMANN Eric 0489/66.62.54
LAMAURICE Johan 0478/67.28.34

Conventionnés toutes mutuelles

Institut HARMONIE
Soins esthétiques - Pédicure médicale
GSM 0478 22 56 67
rue Saint-Roch, 3 - 7190 Ecaussinnes

Entreprise Générale de Bâtiment
WALEM Serge
GSM 0497 793 898
Tél. 067 87 87 00
rue Jean Jaurès, 107A - 7190 Ecaussinnes

TITRES-SERVICES

V-SERVICES

- AIDE MENAGERE
- SERVICE EXTERIEUR DE REPASSAGE
- PREPARATION DES REPAS
- LIVRAISON DE COURSES MENAGERES

Plus d'info ? Contactez Sylvie Roland
au 0478 94 04 66
v-services@hotmail.com
RUE JEAN JAURES 5 - 7190 ECAUSSINNES

Sommaire

Editorial 3

Une équipe à votre Service 4

Travaux 6

Culture - Fêtes - Folklore - Jeunesse - Seniors 8
Opération arc-en-ciel
Bienvenue aux bébés !
Cortège du goûter matrimonial
Activités seniors/culture
La plaine de jeux 2018
Ecaussinnes, Cité d'Arts 2018
Bal du Goûter Matrimonial

Brèves du CPAS 10
Subside pour un nouveau logement d'urgence

ALE 10
Un service aux citoyens

Marché produits locaux 12

Mérites sportifs 2018 12

Fluicity 12

Environnement 12
Commune Zéro Déchet

Service logement 14

Brèves du PCS 15
Potager collectif
Les « Café Cancer »
Les prochaines permanences de notre écrivain public

Commerce équitable 15

Epidemik 16

Bibliothèque 18

Mobilité 18
Grande action sentiers

Service Voirie 18

Editeur responsable :
Xavier DUPONT
Bourgmestre
Administration communale

Les infos d'Etat civil sont disponibles à l'adresse : http://www.ecaussinnes.be/vie-communale/

Edito

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le printemps pointe tout doucement le bout de son nez et, avec lui le renouveau des saisons. L'hiver morne va laisser sa place à une multitude de couleurs qui pourront nous égayer chaque jour un peu plus.

Dès le 1er mars, en cette période de renaissance, la nouvelle crèche communale, la crèche « Bel Air », ouvrira ses portes pour accueillir vos petits bouts. Oui, enfin, après un peu plus d'un an les travaux sont presque terminés ; les abords doivent être finalisés avec le retour de températures plus adéquates pour la pose des revêtements. C'est l'aboutissement de plus de 5 ans de travail pour obtenir les autorisations, les subsides de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de suivi de chantier,... La crèche Bel Air, c'est 2,2 millions d'euros, 1 directrice, 1 assistante sociale, 12 puéricultrices, 2 agents d'entretien, 55 heures d'ouverture par semaine.

Bienvenue donc à tous les enfants d'Ecaussinnes dans cette nouvelle structure qui s'ajoute au service des accueillantes d'enfants déjà en place depuis de nombreuses années et qui continuent à prendre soin de vos enfants.

Dans le cadre du renouveau écaussinnois, le Collège communal a également souhaité, cette année, renforcer les moyens alloués à l'organisation du Goûter matrimonial. Cet événement qui fait la réputation de la commune d'Ecaussinnes à l'extérieur et qui fait partie intégrante de notre patrimoine folklorique a vu son budget doublé par rapport aux autres années. 2018 marquera donc, nous l'espérons, un tournant dans le renouveau de cet événement plus que centenaire. Nous souhaitons attirer le plus de monde possible et permettre aux Ecaussinnois de vivre pleinement leur folklore.

2018 sera également l'occasion de lancer différents travaux dans la commune dont ceux de la ligne 106 pour lesquels la commune d'Ecaussinnes vient d'obtenir la promesse ferme d'un subside conséquent de la Région wallonne. Les aménagements projetés seront réalisés pour permettre aux promeneurs, usagers plus fréquents des sentiers, aux familles,... d'emprunter l'un des plus beaux parcours de notre cité. Ces travaux seront menés conjointement avec la réalisation de trois nouveaux itinéraires pédestres parcourant Ecaussinnes et réalisés par l'Agence de développement local.

Je noterai également la planification du remplacement des châssis de l'Ecole communale du Sud pour répondre au défi énergétique actuel. Une meilleure isolation d'un bâtiment de ce volume permettra, sans nul doute, de réduire la consommation de diverses énergies, ce qui est positif pour la planète et le budget communal.

Nous restons bien entendu attentifs à d'autres problématiques au sein de la commune, dont celles de la mobilité. Des aménagements seront réalisés, tantôt provisoires comme à la rue de Restaumont dans l'attente des travaux, tantôt définitifs dans la rue de Nivelles afin de réduire la vitesse dans ces axes d'entrée d'Ecaussinnes et de Marche-lez-Ecaussinnes.

Enfin, comme chaque année, nous réaliserons des travaux de réfection des voiries. En 2018, ce sont les rues Casterman, du Roi Albert, de la Bannière, Tout-Vent et Stiernon qui seront concernées. En plus de ces travaux annuels, le gros chantier 2018 se concentrera sur la rue de Restaumont.

Il me reste à vous souhaiter, en cette période de sortie d'hiver, une bonne saison carnavalesque, en particulier les 8,9 et 10 avril 2018 pour le carnaval d'Ecaussinnes.

Xavier DUPONT, Bourgmestre

Une équipe à votre service

XAVIER DUPONT - Bourgmestre (PS)

GrandPlace, 3
7190 Ecaussinnes
Tél. Secrétariat :
067/79.47.36 ou 067/79.47.29
xavier.dupont@ecaussinnes.be

Permanence : Sur rendez-vous - Le mercredi de 16h à 18h et le vendredi de 14h à 16h.
Dernier vendredi du mois à Marche-lez-Ecaussinnes.
Sans rendez-vous tous les lundis de 17h00 à 18h00.

Compétences : Etat civil - Population - Fonction publique - Sécurité - Relations publiques - Zone de secours - Police - Laïcité et cultes - Enseignement

FABIEN PALMANS

1er Echevin (RL)
Rue des Marguerites, 22 -
7190 Ecaussinnes
067/79.47.02 - 0473/87.37.55
fabien.palmans@ecaussinnes.be

Permanence : Sur rendez-vous le lundi et le mercredi

Compétences : Finances - Sports - Personnes handicapées - Santé - Petite enfance - Jeunesse

ARETI BOSCOUPSIOS

2e Echevin (Ecolo)
Rue des Bleuets 12
7190 Ecaussinnes
0471/06.80.12
areti.boscoupsios@ecaussinnes.be

Permanence : tous les jours sur rendez-vous

Compétences : Développement durable - Urbanisme - Environnement - Mobilité - Aménagement du territoire

DOMINIQUE FAIGNART

3e Echevin (PS)
Rue Restaumont, 18
7190 Ecaussinnes
067/79.47.04 - 0473/87.37.53
dominique.faignart@ecaussinnes.be

Permanence : Tous les jours sur rendez-vous

Compétences : Seniors - Fêtes - Bibliothèques - Citoyenneté - Affaires sociales - Participation - Folklore - Egalité des Chances PCS - Culture

ANTOINE VANLIEFFERINGE

4e Echevin (RL)
Rue Scouffleny, 33
7190 Ecaussinnes
0470/80.92.27
antoine.vanliefferinge@ecaussinnes.be

Compétences : Patrimoine - Agriculture - Commerces - Emploi - Tourisme - Jumelage

PHILIPPE DUMORTIER

5e Echevin (PS)
Rue Noires Terres, 10
7190 Ecaussinnes - 0495/91.01.04
philippe.dumortier@ecaussinnes.be

Permanence : Sur rendez-vous

Compétences : Travaux - Logement - Cimetières - Propreté - Voiries - Edifices classés - Espaces publics - Informatique - Bien-être animal

THIERRY SEVERS

Président du C.P.A.S. (Ecolo)
Rue de Bouleng, 1
7190 Ecaussinnes
067/49.37.70
thierry.severs@cpas-ecaussinnes.be

Permanence : Sur rendez-vous

KOCH - OCKIER

LE SPECIALISTE DU PAVAGE

Création et exécution des travaux de pavage, (petits et grands chantiers) pour terrasses, drèves, allées de garage, entrées, parkings.....

MATÉRIAUX DE 1ÈRE QUALITÉ

Nombreuses références sur **www.koch-ockier.be**

Contactez-nous pour un DEVIS GRATUIT

Meuleberg 2 - 8573 Tiegem
Tél : 056 /68 02 49
info@koch-ockier.be

KOCH • OCKIER

Travaux

Propreté publique

Le service Propreté vient d'acquérir de nouveaux équipements écologiques et destinés à améliorer la qualité du service rendu aux citoyens.

LE GLUTTON

Le service des Travaux de la Commune d'Ecaussinnes vient de se doter d'un aspirateur de déchets urbains électrique. Fonctionnant avec une batterie qui lui donne une autonomie de plus de 8 heures, le Glutton est parfaitement silencieux mais aussi respectueux de l'environnement.

Cet appareil facilitera grandement le travail du personnel en charge de la Propreté publique qui pourra troquer sa pince à déchets contre un engin plus moderne, plus confortable, ergonomique, plus efficace et d'une grande maniabilité.

Les déchets sont aspirés par le tuyau dont le diamètre permet d'aspirer jusqu'à une bouteille d'un litre. Tout y passe : feuilles mortes, papiers, cartons, bouteilles en verre, en plastique, canettes, cigarettes, déjections canines,...

Le Glutton présente énormément d'avantages : gain de temps et de confort, effort réduit, hygiène et sécurité sont au rendez-vous.

Outre son image moderne et valorisante du métier, cet appareil participe à la professionnalisation de la fonction; qui plus est cette version électrique le rend parfaitement silencieux et sans émission de CO_2, ce qui constitue deux atouts essentiels pour des communes comme Ecaussinnes, qui misent sur des solutions écologiques afin d'augmenter le bien-être des habitants.

La Commune a perçu un subside de la Région wallonne dans le cadre du programme « Wallonie Plus Propre ». La Commune fait de gros efforts pour la propreté mais ceux-ci resteront inefficaces s'il n'y a pas une prise de conscience citoyenne. Ne pas jeter ses déchets n'importe où, c'est respecter l'environnement et le travail des ouvriers communaux qui pourraient être occupés à autre chose !

DEUX TRIPORTEURS ELECTRIQUES

Deux triporteurs électriques sont également arrivés au Dépôt communal en janvier. Dotés d'une autonomie de 50 km pour une capacité de charge de 120 kg, ces vélos à assistance électrique sont munis d'un bac récolteur de déchets à l'avant. L'objectif est double : augmenter le rayon d'action des agents chargés de la propreté publique tout en se déplaçant de manière durable pour l'environnement; ce qui contribue à atténuer l'empreinte CO_2 de notre Commune.

PLAN COMMUNAL "OPERATION PROPRETE"

Un nouveau système de tournées est en place depuis février. Suite aux récents renforts en homme et en matériel, et pour tenir compte de l'expansion urbanistique du territoire communal, une réorganisation de l'équipe propreté a été effectuée. Quatre secteurs (Nord - Sud/est - Ouest - Centre) sont désormais définis, eux-mêmes répartis en circuits. L'objectif est de structurer le travail de terrain en répartissant au mieux les agents en fonction des effectifs disponibles et des caractéristiques du territoire.

Bien-être animal

GROUPE DE REFLEXION

Au niveau communal, bien que les compétences légales soient limitées, nous pouvons également agir ! C'est pourquoi il est proposé la mise en place, à Ecaussinnes en 2018, d'un GROUPE DE REFLEXION sur le Bien-être animal.

Nous constatons régulièrement que des animaux sont portés disparus par leurs propriétaires ou annoncés comme errants par des riverains. Mettre en place des lieux de partage d'informations sur le net (sites ou réseaux sociaux) dédiés spécifiquement à nos amis les animaux est une initiative qui mérite d'être lancée. Ces lieux d'information pourraient contenir plusieurs rubriques (animaux perdus, trouvés, abandonnés, à adopter,... mais aussi des conseils de professionnels, des échanges d'expérience, le partage d'informations ou de liens utiles, un guide de bonnes pratiques, des rappels de la loi, la mise en ligne de photos,...).

PARC CANIN

La création d'un parc canin sur une partie de l'ancien site de Mika Shoe est prévue pour 2018.

Il s'agira d'un lieu de détente et d'activités pour les chiens, ainsi qu'un endroit de convivialité et d'échanges entre les propriétaires. Des bénévoles sont recherchés pour assurer la gestion de ce site. Vous avez des idées, des propositions, la cause animale vous préoccupe ?

NOUVEL APPEL A CANDIDATURES

Ce groupe de réflexion sera présidé par l'Echevin en charge du Bien-être animal, Philippe DUMORTIER. Les vétérinaires de l'entité seront membres d'office, et tout citoyen motivé par cette thématique sera le bienvenu ! Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous manifestez par mail à l'adresse travaux@ecaussinnes.be ou en vous adressant directement auprès de l'Echevin : philippe.dumortier@ecaussinnes.be, par téléphone au 0495/91.01.04, ainsi que par courrier : à l'Echevin du Bien-être animal (Dépôt communal) - Rue Jean Jaurès, 9

THOMAS COOK, TUI, DISNEYLAND, BTTOURS, MSC CROISIÈRES,..... INFOS À L'AGENCE

ITINÉRANCE
VOYAGES
067 / 48 55 42
104 rue de la Haie, 7190 Ecaussinnes
www.itinerance.be

www.arjb.be
ATHENEE ROYAL JULES BORDET
Enseignement secondaire général
Enseignement secondaire général, technique et professionnel
Inscriptions du 19/02 au 09/03 inclus de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
Nocturne le 02/03 Inscriptions jusque 19h
www.arjb.be

Chantier Godeau sprl
www.chantiergodeau.be
Pierres naturelles - Tournage de pierres - Moellons
Pierres de bâtiments - Dallage - Travaux de voiries
Rue Camille Duray 5a - 7190 ECAUSSINNES
Tél. 067 44 30 83 - Fax 067 55 39 76
info@chantiergodeau.be

Regifo Edition
Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76
Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !
info@regifo.be
www.regifo.be
Votre conseiller en communication, Luc Wautié se fera un plaisir de vous rencontrer.
0475 / 51 49 74

L'immobilier dans votre région
phenix immobilier
ACHAT - VENTE - LOCATION
ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN
CERTIFICAT ENERGETIQUE (PEB) OFFERT*
Rue de Restaumont 53A - 7190 Ecaussinnes
067/49 01 01 - 0498/510 978
www.phenix-immo.be
Phénix immobilier :
Votre référence en immobilier

MENUISERIE GLR GENERALE
ECAUSSINNES
0497/83 55 87
menuiserieGLR@gmail.com

Culture, fêtes, folklore, jeunesse et seniors

Opération arc-en-ciel 2018

64e récolte de vivres non périssables

Le samedi 10 mars 2018 dès 14 heures, des bénévoles se présenteront à votre porte afin de recueillir des vivres non périssables. La récolte sera, comme chaque année, destinée au Gai Logis.

Nous espérons que vous serez nombreux à faire bon accueil à tous les jeunes récolteurs.
Pour que cette opération soit une réussite, nous devons quadriller un maximum de rues.

Aussi, nous vous invitons à préparer votre colis. Si vous souhaitez vous absenter, vous pouvez le remettre à votre voisin ou venir le déposer directement au Gai Logis, auprès des bénévoles qui seront sur place durant l'après-midi. Ce peut être une solution pour les personnes habitant des rues plus éloignées et qui souhaitent également contribuer à l'opération.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui participent à cette opération (Mouvements de Jeunesse, Maison de la Jeunesse Epidemik, Ecausecours), ainsi que tous ceux qui y collaborent à leur manière !

Renseignements : Service Jeunesse
christine.renard@ecaussinnes.be - 067/79.47.10

Bienvenue aux bébés !

Le samedi 17 mars 2018, au Foyer Culturel de l'Avedelle (rue Eloi-Désiré Marbaix), l'Administration communale d'Ecaussinnes aura le plaisir d'accueillir tous les bébés Ecaussinnois nés en 2017, ainsi que leurs parents.

Durant la réception, ces derniers auront l'occasion de partager leur bonheur et leurs expériences autour du verre de l'Amitié, tandis qu'un photographe professionnel s'activera à prendre le portrait de chaque chérubin.

Les parents recevront, gratuitement, cette photo en guise de souvenir. Les petits pourront choisir un magnifique jouet comme cadeau de bienvenue et cela, parmi le choix très alléchant qui sera proposé.

Tous les parents recevront une invitation personnalisée pour cette organisation des Echevinats de la Citoyenneté et de la Petite enfance.

Renseignements : Service Petite enfance
christine.renard@ecaussinnes.be
067/79.47.10

Cortège du goûter matrimonial

Lors du prochain week-end de la Pentecôte, Ecaussinnes vibrera avec son 105ème traditionnel Goûter Matrimonial, rendez-vous incontournable des célibataires du monde entier.

Votre Administration communale insuffle un élan de redynamisation de son patrimoine folkorique et cela, en partenariat avec les "Amis du Folklore".

Dans cette dynamique, l'Echevinat de la Culture, des Fêtes et du Folklore, est à la recherche d'Ecaussinnois désireux de passer un agréable moment et de faire connaître leur groupement, club, association, ou même en individuel, en couple… à travers le traditionnel **cortège** qui aura lieu **le lundi 21 mai** dans l'après-midi.

Cette année, le thème de la **"belgitude"** sera mis en avant. Aussi, si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter le Service Culture à l'adresse suivante : francois.vanhove@ecaussinnes.be ou au 067/79.47.06.

Activités seniors/culture

Comme chaque année, de nombreuses activités (voyages, thé dansant, journées intergénérationnelles,…) vous sont proposées.

Le programme 2018 complet est disponible sur le site www.ecaussinnes.be, ainsi par envoi postal.

Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à contacter le service Seniors.

Renseignements :
Service Seniors - 067/79.47.06

Ecaussinnes, Cité d'arts 2018

La 23e édition du parcours d'Artistes "Ecaussinnes, Cité d'Arts" se déroulera les 22 et 23 septembre, dans différentes salles de notre entité.
A cette occasion, de nombreux artistes, connus ou méconnus, d'Ecaussinnes ou d'ailleurs, exposeront leurs œuvres.
Qu'il s'agisse de Peinture, Sculpture, Photographie, Dessin, Céramique ou autre, un large panel de disciplines artistiques seront une nouvelle fois mises à l'honneur.

Dans l'atelier de Yolande Gustin

Une œuvre de Philippe Audrit

Vous souhaitez plus de renseignements ou y participer ?
N'hésitez pas à contacter le service Culture au 067/79.47.06 à l'adresse suivante :
francois.vanhove@ecaussinnes.be.

La plaine de jeux 2018

Comme depuis de nombreuses années, la plaine de jeux communale, située rue Transversale à Marche-lez-Ecaussinnes, ouvrira ses portes **du 2 juillet au 10 août** et accueillera les enfants de 4 à 12 ans.
Pour les parents et les enfants, de plus amples informations seront disponibles dans le prochain bulletin communal ou sur le site internet de l'Administration, tandis que des formulaires d'inscription seront distribués dans les écoles. Néanmoins, le recrutement pour les moniteurs et les monitrices a déjà commencé :

A V I S DE RECRUTEMENT POUR LE CENTRE D'ANIMATIONS MONITEURS - MONITRICES - CHEFS-MONITEURS - CHEFS-MONITRICES DU 2 JUILLET AU 10 AOÛT 2018

Conditions :
- Avoir le certificat de bonnes vie et mœurs (document Extrait de Casier judiciaire - Modèle 2)

Chef-moniteur - chef-monitrice :
- être âgé(e) de 21 ans ;
- être reconnu(e) par l'O.N.E. ;
- ou être titulaire d'un titre pédagogique ;
- ou être titulaire d'un brevet de chef-moniteur(trice) délivré par une organisation reconnue par l'A.D.E.P.S, la Fédération Wallonie-Bruxelles ou la Province de Hainaut ;
- ou être titulaire d'un brevet de moniteur(trice).

Moniteur - monitrice :
- être âgé(e) de 18 ans dans l'année ;
- être reconnu(e) par l'O.N.E. ;
- ou être titulaire d'un titre pédagogique ;
- ou être titulaire d'un brevet de moniteur(trice) délivré par une organisation reconnue par l'A.D.E.P.S, la Fédération Wallonie-Bruxelles ou la Province de Hainaut ;
- ou être titulaire du diplôme d'étude secondaire supérieure de type général ;
- ou être titulaire d'un diplôme d'étude secondaire supérieure de type professionnel ou technique option puériculture - éducation - sports - Arts.

Toute expérience en matière d'animation d'enfants sera prise en considération. Les candidatures mentionnant la période souhaitée doivent être adressées, **au plus tard le 4 mai 2018** au Collège communal, Administration communale, Grand-Place, 3 à 7190 Ecaussinnes.
Avec C.V., copie des titres requis, attestation de fréquentation scolaire pour les étudiants et les diplômés de juin 2018, Extrait de Casier judiciaire Modèle 2.

Personne de contact :
Christine Renard, Echevinat de la Jeunesse - 067/79.47.10
christine.renard@ecaussinnes.be.

Bal de la Présidente et des Demoiselles d'honneur du Goûter Matrimonial

Ce samedi 10 février (au sein de la Maison du Peuple Avenue de la Déportation 17) se déroulera l'élection de la nouvelle Présidente et de ses quatre Demoiselles d'honneur du 105e Goûter Matrimonial !
Est-ce à votre tour d'être dans le carrosse et d'émerveiller petits et grands ?
Avez-vous un jour pensé devenir l'Ambassadrice de la Cité de l'Amour et de ses Ecaussinnettes, héritière de ce folklore unique ?
Alors inscrivez-vous au Bal d'élection 2018 !
Lors de cet évènement convivial (avec animation musicale, soirée dansante, tombola, bar et petite restauration…), les candidates qui s'inscrivent à l'élection se présentent sur la scène en évoquent leurs motivations à rejoindre le carrosse de la Présidente.
Ensuite, les membres du jury se réunissent et chaque fille est invitée à répondre personnellement à leurs questions. N'hésitez pas à montrer toute votre spontanéité et votre personnalité !
La nouvelle Présidente et ses Demoiselles seront finalement proclamées devant le public et recevront de nombreux cadeaux ! Ouverture des portes à 19h. PAF : 5€ (apéritif offert). **Bienvenue à toutes et à tous !**
Renseignements :
Amis du Folklore - info@gouter-matrimonial.be - 0494/81.46.27

Brèves du CPAS

Subside pour un nouveau logement d'urgence à Ecaussinnes

Fin décembre 2017, Le CPAS apprenait, suite à un courrier reçu du Ministre fédéral de l'Intégration sociale, qu'il obtenait un subside de 60.000 euros pour la création d'un nouveau logement d'urgence à Ecaussinnes. L'aide financière sera versée via la Loterie nationale dans le cadre de l'appel à projets « Innovation sociale dans la lutte contre le sans-abrisme & Logements d'urgence 2017 ».
C'est la deuxième fois, au cours de cette mandature, que le CPAS d'Ecaussinnes obtient un tel subside d'un tel montant pour ce genre de projet. Le premier a servi à transformer une maison rue Docteur Bureau en logement d'urgence, pleinement opérationnel aujourd'hui.
Ce nouveau subside va servir à créer un logement d'urgence de type « conteneur », basse énergie, offrant bien évidemment tout le confort et les commodités requis.e.s. Il sera situé à Marche-lez-Ecaussinnes sur un terrain appartenant au CPAS.
Pour rappel, un logement temporaire est mis à disposition de personnes/familles se trouvant en situation de sans-abri et ce, pour une durée de 6 mois (renouvelable éventuellement une fois maximum). On parle de logement d'urgence s'il y a un financement fédéral, et de logement de transit si financement régional.
Cette nouvelle réalisation est le huitième logement temporaire que le CPAS pourra mettre à disposition de la population. Pour rappel, il est aussi prévu la création de 5 nouveaux logements de transit dans le cadre de la rénovation de l'ancienne maison de repos Sainte-Philomène (projet communal subsidié en partie par la Région wallonne).
Il est bon de préciser qu'un logement temporaire n'est pas une habitation sociale. Le CPAS d'Ecaussinnes n'en dispose d'ailleurs d'aucune. Pour pouvoir bénéficier d'un logement de transit/d'urgence, il y a lieu de s'inscrire auprès du CPAS.
Lors de l'occupation d'un logement temporaire, les personnes logées bénéficient d'un accompagnement de la part du service social du CPAS dans le but de les aider à retrouver une situation stable.

ALE d'Ecaussinnes... un service aux citoyens

Une A.L.E. c'est quoi ?
Les A.L.E., Agences Locales pour L'Emploi, proposent des emplois de proximité qui permettent : – à des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou de l'aide sociale de se réinsérer socioprofessionnellement ; – à des particuliers, des associations, des communes, CPAS, des établissements d'enseignement, de bénéficier des services non rencontrés par les circuits réguliers du travail (petits travaux de bricolage, jardinage, accompagnement de personnes malades, accueil des enfants dans les écoles avant ou après les cours ...).

Qui peut faire appel aux services de l'ALE ?
Des personnes privées, des autorités locales (communes, CPAS), des ASBL et autres associations non-commerciales, des établissements d'enseignement et des entreprises des secteurs horticole et agricole, peuvent faire effectuer des activités par des travailleurs ALE.

Qui peut travailler en ALE ?
Les travailleurs engagés dans une ALE doivent avoir l'un des profils suivants : • les chômeurs complets indemnisés qui sont au chômage depuis au moins 2 ans; • les chômeurs complets indemnisés de 45 ans et plus qui sont au chômage depuis au moins 6 mois; • les chômeurs qui ont bénéficié pendant au moins 24 mois d'allocations de chômage au cours des 36 mois précédant leur inscription à l'ALE; • les demandeurs d'emploi qui ont droit au revenu d'intégration sociale ou à une aide sociale financière.

A Ecaussinnes, vous pouvez faire appel aux services de l' A.L.E. pour :

- petit travaux de jardinage
- petit bricolage
- aide administrative
- établissement d'enseignement (garderie du midi et extra-scolaire), associations non commerciales, ASBL

Par contre une ALE ne peut effectuer des tâches ménagères pour lesquelles vous pouvez faire appel à une société agréée de Titres-Services.

Prix à payer ? Il s'agit de chèques spécifiques d'une valeur faciale de 5,95 €, ceux-ci peuvent être achetés via l'ALE ou Edenred (où ils sont décuctibles fiscalement à hauteur de 30 % soit 1,78 € par chèque). Il y a également un droit d'inscription annuel de 7,45€ ou gratuit sous certaines conditions.

Avis aux chômeurs désireux de vouloir prester des activités en ALE :
Conditions : – de 45 ans : 2 ans de chômage complet indemnisé ou + de 45 ans : 6 mois de chômage complet indemnisé ou bénéficiaires du RIS.
Pour vos tâches ménagères vous devez faire appel à une société agréée Titres-Services. En outre, l'ALE est un guichet local de l'information pour l'emploi.

Coordonnées et heures d'ouverture :
Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)
Président: Philippe Brognon
rue A. Pouplier 46-48, 7190 Ecaussinnes;
tél. 067/49 17 80 ou 0479/95 69 81
e-mail : ale.ecaussinnes@gmail.com
Horaire : mercredi, vendredi de 9h à 12h et un jeudi sur 2 de 9h à 12h.

FUNERAILLES MAUCQ

FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES • POMPES FUNEBRES

Funérariums: Grand-Place 1 - Avenue de la Déportation 46
Bureaux et magasins : Rue A. Pouplier 24-16
7190 ECAUSSINNES - Tél. (067) 44 25 11 JOUR & NUIT

Fluicity

Le Collège communal a fait le choix de déployer la plateforme de participation citoyenne Fluicity dans son territoire pour favoriser la co-construction de projets locaux avec les habitants.
Grâce à l'application, les citoyens peuvent proposer à leur administration leurs idées pour améliorer la vie locale et en débattre, consulter l'actualité locale, répondre à des sondages engageants ou encore signaler tout dysfonctionnement dans la commune.
L'application est disponible en téléchargement gratuit sur l'App Store et sur Google Play. La plateforme est également accessible via l'adresse suivante : www.flui.city/7190-ecaussinnes.

Mérites sportifs 2018

L'Administration communale d'Ecaussinnes, en collaboration avec l'asbl Ecausports, organise les mérites sportifs écaussinnois afin d'encourager la pratique du sport et de mettre à l'honneur les sportifs et les clubs d'Ecaussinnes.
La cérémonie de remise des prix aura lieu le vendredi 25 mai 2018 au hall polyvalent.
Modalités pratiques
Les candidats sont invités à s'inscrire au moyen des formulaires de candidature pour le 20 avril 2018 au plus tard. Les formulaires de candidature et le règlement sont disponibles sur le site internet communal et au service des Sports.
Renseignements et inscriptions : Service des Sports - 067 79 47 08 ou sports@ecaussinnes.be »

Environnement

Ecaussinnes, Commune Zéro Déchet, de la réflexion à l'action !

A Ecaussinnes, l'opération « Commune Zéro Déchet » est bien lancée ! Un festival des Tailleurs en mode ZD, des gobelets réutilisables fréquemment utilisés durant les festivités grâce aux associations locales, des composts qui s'installent petit à petit dans les écoles et les bâtiments communaux, un défi citoyen ZD dans lequel se sont engagées 24 familles écaussinnoises, des ouvrages de référence à la bibliothèque, un goûter matrimonial 2018 qui se prépare sur le même mode et la quasi-totalité des commerçants locaux qui embrayent dans la démarche ! Retrouvez les, ainsi que toutes les actualités de l'opération Ecaussinnes Zéro Déchet sur la page Facebook du même nom ainsi que sur le site internet de la commune.

Le 9 janvier, une trentaine de personnes étaient réunies pour le lancement du Défi citoyen zéro déchet

Autocollant qui identifie les commerçants qui acceptent vos contenants

AB security
Votre partenaire en sécurité

ALARME INTRUSION - VIDÉOSURVEILLANCE
DÉTECTION INCENDIE - CONTRÔLE D'ACCÈS
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - COFFRE-FORT

AB SECURITY SPRL
NIVELLES-ECAUSSINNES

TÉL : 067 86 00 50
MAIL : INFO@ABSECURITY.BE
WWW.ABSECURITY.BE

PROLONGATION DES CONDITIONS SALON

Nouveau Dacia Duster

Votre distributeur Renault à Ecaussinnes
SPRL Garage FRANCO
1, Av. de la Déportation 7190 ECAUSSINNES
Tél : 067/ 44 21 24

darcalu 2000 s.p.r.l

John & Jacques LEFEVRE

Menuiserie - Aluminium PVC - Bois
VOTRE SPECIALISTE EN VERANDA

Rue Camille Dumy 17
7190 ECAUSSINNES
Tél: 067/44.36.19
Fax: 067/44.46.06

Portes - Châssis - portes de garages
Vitrines - Garde-corps
Vérandas - Volets - Tentes solaires
Moustiquaires

Email: darcalu2000sprl@skynet.be - www.darcalu2000sprl.be

EtS CUVELIER
Chauffagiste indépendant agréé
0499 287 066
067 638 333
rue Abel Roger, 1A - 7070 MIGNAULT

Dépannage
Entretien
Placement
Ramonage
Climatisation
Chauffage à air pulsé
Sanitaire

Nous pouvons vous aider !
Vous vendez,
vous achetez votre immeuble ?
Evaluation de votre immeuble

OFFIM Services immobiliers
Grand'Place, 12
7190 ECAUSSINNES
www.offim.be
✆ 067 48 53 23

JEROME DECHIEF
ENTREPRISE HORTICOLE
WWW.HORTICULTUREDECHIEF.BE - 0477/276364
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
CRÉATION ET ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS
CLÔTURES ET PORTAILS - TERRASSEMENT - ABBATAGE ET ÉLAGAGE

Service logement

Maison des Associations - Rue d'Henripont n°1 - à 7190 ECAUSSINNES
Conseillère en Logement et Enquêtrice salubrité : Silvia MARTINEZ Y VAZQUEZ
Permanences les lundis et mercredis de 9h00 à 11h30 ou sur rendez-vous au 067/64.53.18

Démarches pour la mise en location d'un bien

Le loyer ne peut plus être « à la tête du client » ! Les affichettes « à louer » doivent préciser le montant demandé pour un logement mis en location. La loi du 25 avril 2007 oblige les propriétaires à afficher le loyer du bien qu'ils mettent en location. Lors de la mise en location d'un bien affecté à l'habitation (résidence principale, seconde résidence, chambre d'étudiant, kot, location de vacances), le propriétaire ou son mandataire (agent immobilier notaire), est tenu de préciser dans toute communication officielle ou publique, à tout le moins :

- le montant du loyer demandé
- et le montant des charges communes (excluant les charges privatives liées à la consommation personnelle).

Cette obligation s'applique à toute communication quelle que soit sa forme : affiches (affiche « à louer » apposée sur l'immeuble loué, valves d'un établissement, publicité figurant sur la vitrine d'une agence immobilière, listings communiqués par une agence immobilière) et annonces dans la presse, sur Internet, etc.

Les logements mis en location :

- ne devront présenter aucune cause d'insalubrité ;
- devront respecter les normes minimales de superficie habitable ;
- devront comporter les pièces d'habitation suffisantes par rapport au nombre d'occupants ;
- devront garantir l'inviolabilité du domicile et le respect de la vie privée.

Si vous êtes bailleur d'un logement collectif ou d'un **petit logement individuel de 28 m²** de superficie habitable ou moins, un permis de location est exigé.

Les procédures relatives au permis de location figurent dans l'arrêté du 3 juin 2004.

1. Adressez-vous à la commune pour obtenir les formulaires « Déclaration de location ou de mise en location » et « Rapport de visite ». Ces formulaires vous seront remis en deux exemplaires.
2. Complétez le formulaire « Déclaration de location ou de mise en location » et les rubriques I et II du formulaire « Rapport de visite » (identification du bailleur, du propriétaire, du logement visé).
3. Choisissez un enquêteur agréé et convenez avec lui, de même qu'avec vos locataires si le logement est occupé, d'une date pour la visite du logement.
4. Après sa visite du logement, l'enquêteur vous remettra un exemplaire du formulaire « Rapport de visite » qu'il aura complété.
   Le logement respecte les conditions détaillées à la rubrique « Qu'exige-t-on des logements visés ? » :
   - L'enquêteur vous remettra alors également l'« attestation de conformité »

   Le logement ne respecte pas les conditions voulues :
   - Lisez attentivement les conclusions du « Rapport de visite »; l'enquêteur y aura dressé la liste des travaux nécessaires pour que le logement soit en ordre.
5. Si l'« attestation de conformité » vous a été délivrée, vous pouvez alors officiellement introduire votre demande de permis de location. A cette fin, il s'agira d'envoyer à la commune sous pli recommandé :
   - votre « déclaration de location ou de mise en location »
   - l'original du formulaire « Rapport de visite » que vous a remis l'enquêteur
   - l'original de l'attestation de conformité
6. Suite à la réception de votre envoi à la commune, le Collège communal vous délivrera le permis de location. Vous en recevrez deux exemplaires.
7. Le permis de location est valable pour cinq années, à partir du moment où il vous est délivré.
8. Un recours est prévu par l'article 15 de l'AGW du 3/6/04 - Département du logement

Enregistrement du bail

L'enregistrement du bail est une formalité dont l'accomplissement est obligatoire pour tout contrat de location portant sur un immeuble et constaté par écrit. Une convention non enregistrée demeure existante mais constitue une infraction fiscale passible de sanctions. En outre, l'enregistrement permet de conférer une date certaine au contrat, protégeant ainsi le locataire contre les expulsions qui interviendraient si le bien loué était cédé par son propriétaire à un tiers. L'enregistrement devra se faire dans les deux mois à dater de la signature du contrat. Cette formalité est gratuite pour autant qu'elle intervient dans le délai. En cas d'enregistrement tardif, une amende fiscale de 25 euros sera à charge du propriétaire. L'état des lieux devra également être enregistré au Bureau de l'Enregistrement 7000 Mons: Avenue Melina Mercuri Bloc B5 (2ème étage), Bureau " Actes divers" Mons 1, ouvert de 8h00 à 12h00.

Performance énergétique (PEB)

Pour rappel, à partir du 1er janvier 2015 : les publicités de vente et de location doivent mentionner la performance énergétique du bien vendu ou loué. Cela permet aux candidats acquéreurs ou locataires de comparer la performance énergétique des bâtiments. Le certificat PEB doit être communiqué au candidat acquéreur ou locataire avant la signature de la convention de vente ou de location. La convention doit mentionner l'accomplissement de cette formalité.

Brèves du PCS

Potager collectif : un hiver fertile en formations !

En décembre dernier, nous évoquions le projet de création d'un « Potager collectif » dans le jardin laissé en friche de l'ex-presbytère de Marche-lez-Ecaussinnes. Et ce, grâce au soutien des services « Espaces verts » et « Environnement », sans lesquels ce projet ne serait pas envisageable. Après avoir participé à une enquête, nos candidats jardiniers n'ont pas attendu le retour du printemps avant de s'atteler à la tâche ! Plusieurs d'entre eux ont bravé le froid pour visiter le site, et ont émis leurs souhaits d'aménagement.

Ainsi, le jardin hébergera plusieurs parcelles de cultures, dont certaines seront surélevées afin de faciliter le travail des personnes à mobilité réduite, ou souffrant de problèmes de dos. Par ailleurs, les enfants disposeront de leur propre terrain de culture. Mais le site accueillera également une expérience pilote de compost collectif, un petit espace dédié à un verger, ainsi qu'un chalet pour ranger les outils de travail, voire héberger un petit site de lombri-compostage. Vous l'aurez compris : ce jardin, les Ecaussinnois le veulent 100% naturel, didactique, et exempt de pesticides et engrais chimiques. Ils bénéficieront d'ailleurs, dès fin janvier, de deux formations dédiées au « Jardinage au naturel » et au « Compostage collectif », dispensées par l'ASBL « Terovivo », et proposées par notre service « Environnement ». Mais ce projet se veut également ouvert à toute la population et des événements publics sont envisagés dès à présent.

L'expérience vous intéresse ? Contactez le Plan de Cohésion Sociale au 067/49.32.52 ou veronique.maes@ecaussinnes.be.

Les prochaines permanences de notre écrivain public

Déchiffrer un courrier administratif, rédiger un CV, ou une lettre personnelle, un mail : autant de gestes qui font partie de notre quotidien, mais qui ne vont pas forcément de soi pour tous. Besoin d'un coup de pouce pour une lettre de motivation ? Vous connaissez un proche qui éprouve des difficultés avec l'expression écrite et souhaite bénéficier d'un accompagnement entièrement gratuit ? Deux fois par mois, le vendredi matin, un écrivain public formé par « Présences et Actions Culturelles » se met à votre service à l'étage de notre épicerie sociale, située au numéro 11 de la rue de la Marlière. Voici les dates de ses prochaines permanences :

- Février : 2 - 9 - 16 - 23
- Mars : 2 - 9 - 16 - 30
- Avril : 6 - 13 - 20 - 27
- Mai : 18 - 25
- Juin : 1 - 8 - 15 - 22 - 29

N'oubliez pas de prendre sur rendez-vous soit par mail à ecrivainpublichautesenne@protonmail.com
soit par téléphone: 0493/724.249.

« Le plus beau cabaret du monde »

proposé par les « Petits potes et Potes âgés »

Le 2 décembre dernier, la troupe des « Petits potes et Potes âgés », composée d'acteurs amateurs écaussinnois de tous âges vous a proposé son spectacle « Le plus beau cabaret du monde 2 ». Ce projet intergénérationnel, mené par la « Compagnie du Vent qui Parle », a pour objectif de proposer des ateliers de théâtre action gratuits aux Ecaussinnois désireux de monter sur les planches. Un spectacle annuel est ensuite proposé aux seniors de l'entité, qui sont encouragés à s'y rendre en compagnie d'un enfant (petit-fils, voisin, etc.). Cerise sur le gâteau ? Une dégustation gratuite de tarte et de chocolat chaud à l'issue de cet après-midi festif.

Ecaussinnes « Commune du commerce équitable »

Soutenez la campagne en vous rendant chez les commerçants qui proposent les produits locaux ou équitable. Vous trouverez la liste des participants sur le site internet de la commune : www.ecaussinnes.be

COMMUNES DU COMMERCE ÉQUITABLE

Maintenant que les fêtes sont derrière nous, que les cadeaux sont déballés, que la vaisselle est faite et les bouboules rangées, il est temps de regarder de nouveau vers l'horizon…
Dans le nouveau dépliant EPIDEMIK que vous avez reçu dans votre boîte à la mi-janvier, vous avez de nouveau vu à quel point la MJ EPIDEMIK développe des actions et des activités sensées et intéressantes. Il parle des stages au Carnaval et à Pâques, des « conférences à deux balles », mais tout-à-fait pertinentes, des ateliers et des cours particuliers. Il vous invite à vous inscrire aux activités et parfois à prendre le train en marche. En d'autres termes, il vous invite à prendre une bonne résolution pour l'année nouvelle : oser enfin rejoindre l'esprit génial d'EPIDEMIK. Bienvenue !

Programme de la semaine de Carnaval : du 12 au 16 février 2018

1. Le Resto du Cœur
Pour qui ? Pour tous les jeunes de 11 à 15 ans qui aiment faire plaisir en cuisinant.
Combien ? 50 €
Conditions ? Avoir envie de cuisiner pour les autres !
L'idée ? Apprendre à préparer des repas de A à Z (menus, courses, cuisine, nettoyage, etc) et les offrir aux familles les moins favorisées. Un stage utile et qui laissera des marques positives dans les cœurs… Animation ? Jeffrey

2. Un Roman-Photo
Pour qui ? Pour tous les tapés de 12 à 16 ans qui aiment rire et créer.
Combien ? 50 €
Conditions ? Savoir se servir d'une paire de ciseaux sans s'éborgner
L'idée ? Le Roman-Photo, quand c'est sérieux, c'est un peu sciant ! Par contre, quand il est détourné ou quand c'est nous qui jouons dedans, ça devient complètement chouette ! Fous rires et originalité garantis !
Animation ? Audrey

Programme de la première semaine de Pâques : du 3 au 6 avril (4 jours)

1. La semaine Médiévale
Pour qui ? Pour les nobles dames et les preux chevaliers de 14 à 18 ans.
Combien ? 50 €
Conditions ? Vouloir vivre quatre jours à la mode d'autrefois.
L'idée ? Apprendre les bases de l'escrime médiévale, s'initier au tir à l'arc, se faire un blason, organiser un tournoi final et obtenir le nom du (de la) plus courageux(se) !
Animation ? Dagi

2. La semaine des Jeux
Pour qui ? Pour tous ceux de 12 à 17 ans pour qui la vie est un jeu…
Combien ? 50 €
Conditions ? Etre joueur !
L'idée ? L'Univers des jeux à portée de vacances. Jeux de société, jeux de rôles, jeux vidéo, jeux de nuit, jeux de coopération, etc.
Animation ? Jonathan

Programme de la deuxième semaine de Pâques : du 9 au 13 avril

1. Décore ta MJ !
Pour qui ? Pour tous ceux, de 12 à 20 ans, qui veulent laisser une trace dans la MJ.
Combien ? 50 €
Conditions ? Avoir envie de créer des chefs-d'œuvre sur les murs de la MJ.
L'idée ? Permettre à la MJ de faire peau neuve, penser des motifs et des fresques, les réaliser, se donner à cœur joie dans la décoration des intérieurs, faire exploser les couleurs.
Animation ? Audrey

Les Conférences à deux balles !

1. AL SANABEL (Palestine)
Une coopérative de résistance pacifique
Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la résolution 181 qui prévoit un État juif sur 56 % de la terre de Palestine et un État arabe sur les 44 % restants. Le 14 mai 1948, jour de la « déclaration d'indépendance » d'Israël, les forces israéliennes ont déjà expulsé près de quatre cent mille Palestiniens du territoire prévu pour l'État juif et occupent la majorité de ses villes arabes.
On connaît la suite. Quel que soit le « camp » qu'on défend, il faut reconnaître que beaucoup de terres prévues pour l'Etat arabe sont désormais sous la coupe d'Israël. Al Sanabel est une coopérative fabriquant du jus de raisin. Elle tente, par des moyens pacifiques de garder ses terres et de commercer avec le monde. Les obstacles sont très nombreux, mais les jeunes qui s'en occupent sont motivés et engagés. Venez écouter leur histoire et poser toutes les questions utiles…
LE VENDREDI 9 MARS 2018 à 19:30
au FOYER CULTUREL DE L'AVEDELLE
PAF : 2 € sur place (1 € en vous inscrivant sur www.epidemik.be)
+ EXPOSITION + BAR + FALAFELS
Conférencier : Pierre LEVEQUE

2. LES COUPS FOIREUX ET LES REUSSITES INCROYABLES DU ROCK
L'univers de la Pop et du Rock est fait d'histoires incroyables, complètement foireuses ou au contraire à l'origine de réussites totales.
Eric Laforge, animateur sur Classic 21 (Men@work notamment) propose de passer en revue avec beaucoup d'humour et de documentation tous les couacs notoires de l'histoire du rock et tous ses succès inattendus.
Attendez-vous à passer un excellent moment ! Et que Laforge soit avec vous !
LE VENDREDI 30 MARS 2018 à 19:00
au FOYER CULTUREL DE L'AVEDELLE
PAF : 2 € sur place (1 € en vous inscrivant sur www.epidemik.be)
+ BAR
Conférencier : Eric LAFORGE

TOUS LES RENSEIGNEMENTS ET TOUTES LES INSCRIPTIONS SUR www.epidemik.be

Toute l'équipe de la Maison de la Jeunesse EPIDEMIK ainsi que son Conseil d'Administration vous souhaitent une excellente année 2018.

CENTRE AUDITIF
Duray - Ceulemans

Centre auditif entièrement rénové et équipé
Dorénavant 2 AUDIOLOGISTES à votre service

Rodolphe DURAY (Gradué en Audiologie) ✆ 0496/81 26 35
Roxane CEULEMANS (Graduée en Audiologie) ✆ 0496/64 68 32

37 ANS

NOUVEAUX SERVICES

Appareils auditifs numériques ...
toutes les plus grandes marques :
PHONAK, RESOUND, UNITRON.

Appareils garantis 2 ans
Bouchons de protection, natation, bruit, GSM, Piles auditives longue durée

Réparations toutes marques
Devis gratuit

49 Avenue des Fougères (Bois de Courrières)
7100 La Louvière - Besonrieux
Uniquement sur rendez-vous
tous les jours de la semaine
0496 81 26 35
0496 64 68 32
http://www.duray-ceulemans.be
Parking aisé

CHR de la Haute Senne:
• Site St Vincent, Blvd Roosevelt 17 - Soignies 067/34 84 12
• Site de Braine-le-Comte, Rue de la Station, 103 067/55 36 61
Autres Centres : Manage, Maurage, Mons...

Aides auditives en prêt 15 jours sans engagement sur prescription O.R.L.

Electricité
sprl ALLART & fils
CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE + GROUPE HYDROPHORE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE DIMPLEX : calcul et installation
DEALER ELECTRO
SIEMENS - BOSCH
CUISINES SOLENN
Visite salle expo + de 30 en exposition
PLAN - CALCUL - INSTALLATION
HORAIRE : le magasin est ouvert en semaine de 13h30 à 18h
Le samedi de 9h à 12h30 - Fermé le mardi
Rue Belle-Tête 88 • 7190 ECAUSSINNES
Tél. et Fax 067 442 730 • Fax 067 49 16 99

Bibliothèque

Pour 2018, l'équipe de la Bibliothèque communale d'Ecaussinnes vous souhaite une belle année riche en découvertes littéraires.
Pour ce faire, nous avons enrichi nos collections.
Venez découvrir :

- Nos nouvelles séries manga : Orange, En Scène !, Chi…
- Nos bandes dessinées pour les enfants : Mistinguette, Les Légendaires, Les cop's, Petit Poilu…
- Nos bandes dessinées pour les adultes : Saga, Gung Ho, Descender…

Ainsi que toute une série de romans, de documentaires et de revues. Nous restons évidemment ouvertes à toutes vos idées d'achats via notre boite à suggestions que vous trouverez sur le comptoir de prêt. Vous n'êtes pas encore inscrit ? Voici les informations utiles : A l'inscription, nous vous demandons de payer une redevance annuelle pour les droits d'auteur qui s'élève à 0,50€ pour les moins de 18 ans et 1€ pour les plus de 18 ans. Le prêt est consenti pour 3 semaines, renouvelable 1 fois. Il est gratuit pour les mineurs et s'élève à 0,25€ par livre pour les adultes. Notre bibliothèque se situe au numéro 10 de la Place des Martyrs et ouvre ses portes aux jours et heures suivants : Lundi : de 10h à 12h et de 13h à 17h - Mardi : de 13h30 à 17h - Mercredi : de 13h à 19h - Vendredi : de 13h à 19h - Samedi : de 8h30 à 12h30
Enfin, vous souhaiteriez avoir de la lecture mais vous ne savez pas vous déplacer (maladie…). Rien de plus simple ! Appelez-nous au 067/21.82.55 et nous venons à votre domicile vous apporter des livres, des revues, des bandes dessinées…

L'équipe de la bibliothèque

Mobilité

Lancement d'une grande action sentiers

C'est l'un des projets sélectionnés par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) à enclencher en priorité : **créer un réseau de mobilité douce aux Ecaussinnes**.
L'objectif de ce réseau est de **relier les villages** et les quartiers entre eux, mais également les pôles principaux d'activités en utilisant au maximum des sentiers et chemins vicinaux existants.
Aujourd'hui ce projet se concrétise et nous avons besoin des citoyens pour le mener à bien !
Un appel aux bénévoles pour la vérification de l'état des chemins et sentiers est lancé et nous invitons tous les intéressés à une **réunion de lancement, le 1 mars 18h30 à la Maison des Association, nr1 rue d'Henripont**.

Service voirie

Composé d'un agent technique et d'un brigadier qui chapeautent une équipe de 10 ouvriers, il assume différentes missions avec, comme 1er enjeu, la sécurité des usagers de la route.
Les voiries représentent un dense réseau de communication qui doit supporter une mobilité sans cesse croissante. Le service assure la gestion quotidienne de +/- 100km de voiries, soit environ 160 rues et places.

Il gère au quotidien :

- L'aménagement et l'entretien des rues et places communales ;
- les travaux de renouvellement du revêtement des chaussées et trottoirs ;
- la réparation des nids de poule, taques d'égouts, avaloirs, filets d'eau et autres bordures sur le territoire communal ;
- La mise en place hebdomadaire des dispositifs de sécurité et de la signalisation pour les marchés ;
- Le marquage au sol (passages piétons, zones de dégagement, emplacements de parkings, lignes d'arrêt, flèches directionnelles, etc. ;
- La pose et l'adaptation des différents panneaux de signalisation en fonction des changements de réglementation en matière de circulation et de sécurité routière ;
- L'entretien du réseau d'égouttage ;
- L'épandage en période de gel ;
- la coordination et le suivi des chantiers exécutés par les entrepreneurs privés, les services communaux et les impétrants (PROXIMUS, SWDE, ORES,…) ;
- le placement et remplacement des plaques nominatives de rues et poteaux indicateurs ;
- le mobilier urbain en voirie (bancs publics, potelets, barrières,…) ;
- l'installation de clôtures provisoires (barrières Nadar) et de signaux temporaires pour occupation de la voie publique (en cas de manifestations, braderies, …)

Lors de nouveaux aménagements de la voie publique, il réalise des études complètes avec consultation du conseiller en mobilité, de la Police, du Service Espaces Verts.
Il est aussi aidé par un service administratif qui assure le suivi des dossiers, de la passation à l'exécution des marchés publics de travaux et de services.

Un grand merci à toute l'équipe pour l'important travail réalisé en 2017.

NOUVEAU
au magasin rue Bel Air

market

Market
BEL AIR
Rue Bel Air, 9A
7190 Ecaussinnes

Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi : 09h - 20h
Vendredi : 09h - 21h
Samedi : 09h - 20h

Faites vos courses
en ligne sur drive.be
et gagnez du temps !

drive.be

Crelan
Une banque vraiment comme il faut

Plein de perspectives

CRELAN SOIGNIES
Place verte 17
7060 SOIGNIES
Tél : 067/34 78 80
soignies.placeverte@crelan.be

CRELAN BRAINE LE COMTE
Rue de Mons ,9
7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : 067/55 47 12
brainelecomte@crelan.be

FSMA 116316-cB

Plus d'infos ?
Entrez…

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

Votre courtier en assurances et placements toutes compagnies

INVEST ASSUR

Place verte 16
7060 Soignies
Tél : 067 /34 78 78
Fax : 067 /34 78 79
info@investassur.be
www.investassur.be

BCE: 0677.482.444
FSMA: 677.482.444

CAMA CONSEILS
Service agricole et secrétariat FWA - Place verte 17 - 7060 Soignies
Tél : 067/34 78 88 - TVA 418 883 711

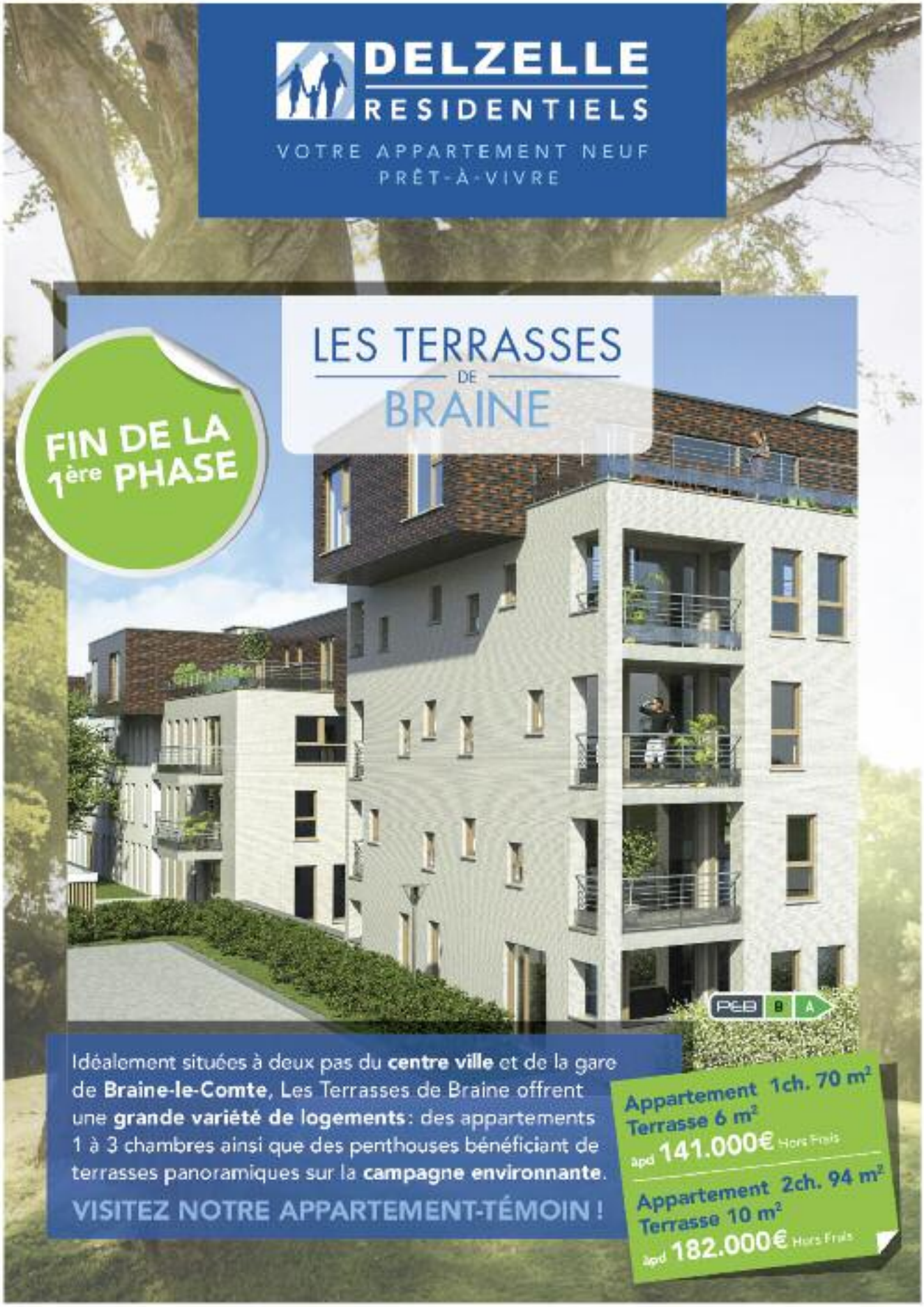

0495 32 00 26 **WWW.DELZELLE.BE**

Editeur responsable : Xavier DUPONT, Bourgmestre - Administration communale - Ecaussinnes • Réalisation : REGIFO Edition SPRL - Fosses-la-Ville - Tél. : 071/74.01.37 — Fax : 071 / 71.15.76 - info@regifo.be